

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOURALÊ INTER PLUS »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Blokhauss,
Appartement A10 1ER Etage, lot 903 ilot 78, Lot 903, Ilot
78

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 19/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOURALÊ INTER PLUS »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
Production et vente de cultures maraîchères ;
Transformation et conditionnement des produits
maraîchers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité
de donner en garantie tout ou partie des biens
sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Blokhauss,
Appartement A10 1ER Etage, lot 903 ilot 78, Lot 903, Ilot
78

Dirigeant(s) M KOUASSI BEUGRE FELIX (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03015 du 24/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39072/GTCA/RC/2023 du 24/05/2023

